

Tunisie (2) : Hausse des prix, chômage, privatisations, etc.

jeudi 11 janvier 2018, par [Divers media](#) (Date de rédaction antérieure : 10 janvier 2018).

Version mise à jour au 15 janvier

Cet article est progressivement mis à jour pour tenir compte de l'évolution de la situation

Sommaire

- [Mise à jour le 11 janvier](#)
- [Mise à jour du 12 janvier](#)
- [Mise à jour du 13 janvier](#)
- [Mise à jour au 15 janvier](#)
- [15 janvier - Le ministre \(...\)](#)

8 janvier

<http://lapresse.tn/component/nationals/?task=article&id=142115>

Les prix montent inexorablement. Cela dure depuis de très longs mois et se sont accélérés avec la dévaluation du dinar. Or celle-ci se poursuit et perdure. De sorte que les mesures prévues par la nouvelle loi de finances aux fins de rétablir la finance publique viennent se surajouter comme facteurs d'inflation. Au vu des prix pratiqués durant l'année 2017, l'inflation avait atteint les 6,4% contre moins de 5% jusque-là. L'Institut national de la statistique (INS) a, de plus, annoncé une inquiétante hausse des prix à la consommation familiale durant 2017, soit bien avant l'entrée en application de la nouvelle loi de finances. Or, plusieurs des produits concernés n'ont pas de rapport avec l'importation. C'est le cas :

- du poulet qui a augmenté de 12,7%,
- du poisson frais (+8%),
- de l'huile d'olive (+21,3%),
- des légumes frais (+12,8%),
- des fruits (+9,5%)
- sans parler des viandes rouges (+14,5%) dont une part est importée chaque année.

Ajoutons les 0,8% que suscitera le 1% d'augmentation de la TVA et certains relèvements de taxe douanière, de droits de consommation et d'impôts divers.

9 janvier

<http://www.rfi.fr/afrique/20180109-tunisie-manifestations-vie-chere-colere>

Le gouvernement affirme que c'est l'unique solution pour redresser une économie en berne. Il insiste sur le fait que plusieurs produits de première nécessité n'ont pas subi de hausses de prix, comme le pain, le couscous, le sucre, les pâtes ou encore les cahiers d'écoliers. Ahmed, pourtant, est désespéré : « La Tunisie est finie. Pas d'argent, pas de travail. La police, si tu fais quelque chose, elle t'envoie en prison. »

9 Janvier

<http://www.rfi.fr/afrique/20180109-tunisie-manifestations-vie-chere-colere>

La rue attend des annonces concrètes du gouvernement, car depuis 2011, le coût de la vie a augmenté de

35 %, et la monnaie nationale s'est effondrée. Quand un euro valait deux dinars en 2011, il en vaut trois aujourd'hui.

Le chômage dépasse désormais les 15 %.

10 janvier

http://lapresse.tn/component/nationals/index.php?option=com_nationals&task=article&id=142245

En ce qui concerne les droits de douane, le ministre affirme que la loi de finances n'apporte aucun élément qui affecte l'activité de l'entreprise, expliquant que l'augmentation de certains droits n'implique pas les intrants et les produits semi-finis, qui continuent à être exonérés, de même pour les biens d'équipement qui entrent dans l'investissement. D'ailleurs, il a affirmé que les droits de douane ne concernent pas les importations des pays avec lesquels la Tunisie a des accords de libre-échange et qu'ils concernent seulement 8% des importations de produits destinés en majorité à la consommation. Concernant l'investissement public, le ministre a indiqué que le plan de relance prévoit des actions en partenariat public-privé (PPP), de limiter les dépenses et les recrutements dans la fonction publique. Pour la problématique des entreprises publiques, M. Chalghoum a souligné qu'il n'existe pas de tabou et que le ministère des Finances traite au cas par cas pour des programmes d'assainissement ou de privatisation. Pour le secteur bancaire, trois banques seront concernées par la vente des participations de l'Etat à savoir la banque Ezzitouna (confisquée), la Banque tuniso-émiratienne (50% de participation) et la Tunisian Foreign Bank (49% de participation) ainsi que les banques où la participation de l'Etat n'est pas majoritaire.

Mise à jour le 11 janvier

Comment expliquer cette colère de la population ?

http://afrique.lepoint.fr/actualites/la-tunisie-au-bord-de-l-implosion-11-01-2018-2185867_2365.php

La nouvelle loi de finances votée en décembre et appliquée depuis le 1^{er} janvier augmente la TVA d'un point et ajoute de nouvelles taxes sur plusieurs catégories de produits. L'inflation y atteint des records. Officiellement 6,4 % en 2017.

Le taux de chômage est quand à lui de 15,3 % sans compter la récente chute du dinar. Pour le gouvernement, ce budget d'austérité est nécessaire alors que le pays est en difficulté financière. Une situation intenable qui ne fait qu'augmenter la pression sur la population. Les pillages et autres lynchages se multiplient alors que la violence secoue le pays.

Qu'est-ce qui va vraiment changer pour le quotidien des Tunisiens ?

http://afrique.lepoint.fr/actualites/la-tunisie-au-bord-de-l-implosion-11-01-2018-2185867_2365.php

Plusieurs produits et biens de consommation sont concernés par une hausse des prix entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- hausse du chocolat et des biscuits de 8 %,
- alcools + 28 %,
- parfums et produits de beauté + 26 %,
- montres + 51 %,
- voitures de + 4,3 % à + 12 %...
- Le gasoil a augmenté de 2,85 %.

L'UGTT a estimé par exemple que la hausse des prix de nombreux produits est « artificielle et frauduleuse », telle la hausse du prix du sucre, appelant le gouvernement à honorer ses engagements et s'abstenant de relever les prix des produits de première nécessité conformément à l'accord gouvernemental en vigueur avec l'UGTT.

Mise à jour du 12 janvier

Qu'est-ce qui va vraiment changer pour le quotidien des Tunisiens ?

http://afrique.lepoint.fr/actualites/la-tunisie-au-bord-de-l-implosion-11-01-2018-2185867_2365.php

Plusieurs produits et biens de consommation sont concernés par une hausse des prix entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018 :

hausse du chocolat et des biscuits de 8 %,

alcools + 28 %,

parfums et produits de beauté + 26 %,

montres + 51 %,

voitures de + 4,3 % à + 12 %...

Le gasoil a augmenté de 2,85 %.

L'UGTT a estimé par exemple que la hausse des prix de nombreux produits est « artificielle et frauduleuse », telle la hausse du prix du sucre, appelant le gouvernement à honorer ses engagements et s'abstenant de relever les prix des produits de première nécessité conformément à l'accord gouvernemental en vigueur avec l'UGTT.

Inflation

<http://www.lefigaro.fr/international/2018/01/11/01003-20180111ARTFIG00199-manifestations-greves-violences-comprendre-la-crise-en-tunisie-en-quatre-questions.php>

2011 3,5 %

2012 5,1 %

2013 5,8 %

2014 4,9 %

2015 4,8 %

2016 3,7 %

2017 6,3 %

<http://www.rfi.fr/afrique/20180111-tunisie-manifestation-hausse-prix-social-austerite-inflation-chomage>

Malgré le marasme économique de ces dernières années, il y a eu des embauches massives dans la fonction publique, sans pour autant régler le problème du chômage, surtout des jeunes, qui a même augmenté.

Les statistiques officielles mettent en évidence « l'approfondissement des inégalités sociales » et la hausse du taux de pauvreté. Confronté à d'importantes difficultés financières, le gouvernement tunisien a dû faire appel au Fonds monétaire international, qui a débloqué 2,4 milliards d'euros sur quatre ans, en échange d'un programme visant à réduire les déficits. La loi des finances 2018, dont les manifestants réclament la révision, a d'ailleurs été conçue dans cet esprit.

Pour financer une partie des dépenses de fonctionnement, le gouvernement tunisien a recours à la dette publique, qui frôle maintenant 70% du PIB contre 40% en 2010.

L'économie du pays est aujourd'hui tirée par le secteur des services. La production industrielle s'est contractée de 6,6% et les industries extractives affichent une croissance inférieure aux niveaux historiques, en raison des mouvements sociaux dans les régions minières.

12 janvier : Le FMI tacle, encore une fois, la productivité et la hausse de la masse salariale en Tunisie

<http://www.webdo.tn/2018/01/12/fmi-tacle-productivite-hausse-de-masse-salariale-tunisie/>

« La hausse des recrutements dans la fonction publique et les rémunérations excessivement élevées, ont été suivies par un repli de 10% de la productivité de ce secteur entre 2010 et 2015, révèle un rapport élaboré récemment par le Fonds Monétaire International.

En effet, le rapport tacle notamment les compétences et les qualifications des personnes recrutées indiquant qu'il s'agit « d'une main d'œuvre non qualifiée ».

Le rapport qui porte sur la masse salariale du secteur public dans différents pays du Moyen Orient et de l'Asie centrale a considéré que cette situation a eu des répercussions négatives sur le secteur privé puisque les diplômés universitaires optent pour des emplois dans la fonction publique.

Cette accélération du rythme de la hausse de la masse salariale en Tunisie depuis 2011 est la principale raison de la crise de la finance publique en Tunisie, souligne encore le rapport.

Notons que la masse salariale évaluée à 10% en 2010 a atteint 14.1% du PIB en 2016.

Rappelons-le, à terme de sa visite à Tunis du 4 au 6 octobre 2017, une équipe du FMI a rappelé dans un communiqué les engagements de la Tunisie en matières de réformes économiques. « Une meilleure gestion de la masse salariale, qui est parmi les plus élevées au monde et absorbe la moitié des dépenses publiques, sera indispensable » a-t-on communiqué.

Mise à jour du 13 janvier

Le ministère du commerce publie les prix des produits subventionnés et encadrés

<https://www.espacemanager.com/le-ministere-du-commerce-publie-les-prix-des-produits-subventionnes-et-encadres.html>

Le ministère du Commerce a publié samedi, sur sa page facebook, les listes des produits subventionnés directement et non subventionnés directement par la Caisse générale de compensation ainsi que ceux concernés par le régime d'encadrement des prix.

Ci-après, les produits subventionnés dont les prix n'ont pas enregistré une augmentation à savoir :

- Le sucre destiné à la consommation familiale :970 millimes/kilo(même prix depuis 2008).
- L'huile végétale subventionnée : 900 millimes le litre (même prix depuis 2007).
- Le pain (400 grammes) :230 millimes (même prix depuis 2008).
- Le pain (220 grammes) :190 millimes(même prix depuis 2018).
- La farine pâtissière (ps-67):700 millimes/Kg.
- La semoule :450 millimes/Kg.(même prix depuis 2007).
- La pâte alimentaire :805 millimes/Kg.
- Le couscous :795 millimes/Kg(même prix depuis 2007).
- Le lait demi-écrémé emballé dans des boîtes : 1 ,120 dinar/litre.

Liste des produits dont les prix sont encadrés (pas subventionnés directement) et soumis à la taxe sur la valeur (TVA) ajoutée à savoir :

- Le café mélangé est passé de 7400 milimes/Kg à 7460 millimes/Kg, soit une progression de 60 milimes/Kg.
- Le prix du café pur a enregistré une hausse de 100 millimes pour se situer à 12700 millimes/kg contre 12600 millimes/kg auparavant.
- Le prix du thé vert a augmenté de 50 millimes/250 grammes pour atteindre 1100 millimes contre 1050 millimes auparavant.
- Le prix du thé noir est passé à 1750 millimes/250 grammes contre 1700 millimes auparavant.
- Les prix des voitures populaires se situent à 20510 dinars contre 20325 dinars.
- Les prix des médicaments fabriqués localement ont enregistré une légère hausse d'à peine 1%, à titre d'exemple le prix d'un antibiotique est passé de 11335 millimes à 11,440 dinars ou de 12475 millimes à 12590 millimes alors que les médicaments importés, représentant 50% de la consommation nationale, ont gardé les même prix (non soumis à la TVA).
- Le prix de la levure (produit subventionné utilisé dans la fabrication du pain) a enregistré une hausse de 20 millimes/kg. Produits dont les prix sont libres et soumis à la TVA ainsi qu' à la taxe sur la

consommation.

Parmi les produits qui sont soumis à la taxe à la consommation de 10% : Les chewing-gums, les dragées, la confiserie à base de sésame (chamia), les chocolats, les pâtes à tartiner, les biscuits et les gaufrettes.

D'autres produits ont été soumis à la taxe à la consommation de 25% à savoir : les jus, certaines préparations alimentaires (sauce soja, ketchup, moutarde..), certaines boissons alcoolisées, le marbre, le granit, les parfums, les produits cosmétiques et les voitures touristiques soumises à une taxe sur la consommation variant entre 10 et 15%.

Mise à jour au 15 janvier

15 janvier - Le ministre Faouzi Abderrahmane : L'économie sociale et solidaire pour résorber le chômage

<http://www.businessnews.com.tn/faouzi-abderrahmane--leconomie-sociale-et-solidaire-pour-resorber-le-omage.520,77321,3>

« En 2018 nous mettrons en place un nouveau secteur « de l'économie sociale et solidaire » et œuvrerons à ce qu'il puisse participer à hauteur de 5% au PIB et créer ainsi des milliers d'emplois » a déclaré ce lundi 15 janvier 2018 sur Shems FM, le ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, Faouzi Abderrahmane.

Il a précisé que ce secteur, qui prend un essor considérable dans les pays développés, n'est pas encore au point en Tunisie et que des projets de loi sont en cours d'examen pour en définir les mécanismes et leur mise en place.

Faouzi Abderrahmane a, en outre, souligné que la situation de l'emploi dans le pays est alarmante indiquant que le taux de chômage est de 15,3% et qu'il concerne majoritairement les diplômés.

« Nous avons en Tunisie 628.600 demandeurs d'emploi dont 40% de diplômés et une plus grande proportion de filles.

Le taux de chômeurs diplômés augmente chaque année, 33.000 diplômés sont tous les ans demandeurs d'emplois.

L'emploi est le réceptacle des dysfonctionnements et ces lacunes concernent l'enseignement supérieur mais aussi le modèle de croissance.

Chaque point de croissance permet de créer 16.000 emplois dont 6000 seulement sont dédiés aux diplômés » a souligné le ministre expliquant que le programme gouvernemental pour l'emploi sera, à 70%, axé sur les demandeurs d'emploi diplômés dont le nombre ne cesse de croître.

P.-S.

Ce texte fait partie d'un dossier de cinq articles seront progressivement mis à jour sur le site ESSF :

Tunisie (1) : Explosion sociale de janvier 2018 - Manifestations et émeutes.

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article42860>

Tunisie (2) : Hausse des prix, chômage, privatisations, etc.

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article42859>

Tunisie (3) : Le collectif « Fech nistanaw » = Qu'est-ce qu'on attend ?

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article42855>

Tunisie (4) : Le Front populaire et les mobilisations sociales de janvier 2018

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article42853>

Tunisie (5) : les mobilisations sociales de janvier 2018 vues par la presse française

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article42852>